

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :

en exercice	11
présents	7
votants	11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS et Elvina SAVIOUX

Absents : Brigitte ARNAUD, Éric DOURNON, Valérie MARTINET et Nadine VERNEY

Pouvoir : Brigitte ARNAUD à Mariane MICHEL, Éric DOURNON à Michel VACCON, Valérie MARTINET à Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : Marché de prestations de services : organisation des sorties et séjours culturels de la commune de Vaujany pour l'année 2023 : lancement de la consultation

Par délibération en date du 14 janvier 2022, le Conseil municipal a attribué le marché pour l'organisation des sorties et séjours culturels de la commune de Vaujany pour l'année 2022 à la société S.G.V.E – Société Grenobloise de Voyages et d'Entreprises (Groupe Perraud) pour un montant de 141.421,32 euros HT.

Ce marché ne couvre que les sorties et séjours prévus au cours de l'année 2022. Compte-tenu du budget de ces sorties et séjours, il convient de lancer une nouvelle consultation pour l'année 2023.

Le programme des voyages et séjours culturels de la commune pour l'année 2023 a été travaillé par les membres de la commission "vie locale". A l'issue de ces travaux, le programme proposé est le suivant :

- Les 11 et 12 février 2023 : séjour au Carnaval de Nice (40 personnes)
- Le 26 février 2023 : spectacle « Stars 80 » au Summum de Grenoble (30 personnes)
- Le 18 mars 2023 : Match de rugby – France/Galles au Stade de France à Paris
- Du 27 au 29 mai 2023 : séjour au Lac de Côme (50 personnes)
- Le 20 juin 2023 : sortie des Aînés (40 personnes)
- Le 24 juin 2023 : sortie des enfants – Parc Walibi (50 personnes)
- Le 3 août 2023 : journée estivale à Pérouges (40 personnes)
- Du 6 au 8 octobre 2023 : séjour à Lisbonne (50 personnes)
- Les 24 et 25 novembre 2023 : séjour à Disneyland (50 personnes)

Afin de permettre l'organisation de ces sorties et séjours culturels pour l'année 2023, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de lancer une consultation pour un marché de 12 mois, selon la procédure adaptée en application des dispositions de l'article L.2123-1, 1° du Code de la commande publique.

Le coût de ce marché est estimé à 150 000 € HT.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Décide de lancer la consultation pour l'organisation des sorties et séjours culturels de la commune de Vaujany pour l'année 2023
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6245 du budget communal 2023 ;
- Donne toutes délégations à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature de l'ensemble des documents à venir

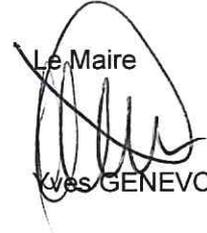
Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

